CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/08/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 12 750

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARREGUEMINES TI 84B163

Siret : 330 939 810 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4020352

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/279657

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/279657

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : MAGNANI COUVERTURE ZINGUERIE

116 RUE PRINCIPALE
BP30012 CREUTZWALD
57490 CARLING

Téléphone : 03 87 93 43 77 **Fax :**

Portable : 06 84 66 57 79

Responsabilité légale :
MAGNANI CHRISTIAN GÉRANT

Site Internet : http://www.toituresmagnani.fr

E-mail : info@toituresmagnani.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 124 793 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)		31/03/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	19/06/2025
3141	Eléments accessoires de couverture		19/06/2025
3171	Couverture en bardeaux bitumés		19/06/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		19/06/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 08:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E61** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE **01/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/08/1984
Forme juridique : SARL

Capital : 12 750

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARREGUEMINES TI 84B163

Siret : **330 939 810 00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4020352
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/279657
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/279657

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **MAGNANI COUVERTURE ZINGUERIE**

116 RUE PRINCIPALE
BP30012 CREUTZWALD
57490 CARLING

Téléphone : 03 87 93 43 77 **Fax :**
Portable : 06 84 66 57 79

Site Internet : http://www.toituresmagnani.fr
E-mail : info@toituresmagnani.fr

Responsabilité légale :
MAGNANI CHRISTIAN GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/06/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	19/06/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	19/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 08:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.